



Litige Orange procédure judiciaire

Par **monfraid**, le **07/12/2012** à **10:43**

[fluo]bonjour[/fluo] En septembre Orange résiliait mon contrat pour un non paiement de facture le montant s'élevait à 265 euros. En octobre le dossier n'était toujours pas clos pour orange et le CFR me réclamais 483€. A toutes ces relances j'ai répondu en exposant et en justifiant ma demande initiale de résiliation (déménagement à l'étranger). Tous mes écrits sont restés lettre morte voire non traités. Au mois de novembre le dossier étaient entre les mains de INSTRUM JUSTICIA qui me reclame 830 euros alors que mon phone est coupé depuis le mois de septembre.

malgré mes courriers mes appels confirmant mon changement d'adresse tous leurs injonctions arrivent toujours à mon ancienne adresse ?

Je viens de recevoir un avis de procédure judiciaire auprès du "Tribunal Compétent " Que dois je faire comment m'opposer à cette procédure ? Puis je contacter le TI pour transmettre toutes les pièces justificatives. merci de votre réponse